



Interdiction vente de nourriture BDE

Par BNN

Bonjour a tous,

je fais partie d'un BDE de lyon qui avais avant le covid une espèce de cafeteria qui avais pour but de vendre de la nourriture aux étudiants a bas prix avec une ambiance plus sympa qu'une cafeteria basique et aussi une proximité avec les étudiants qui les empêchais d'avoir a marché 15 min pour aller au Resto U.

Malheureusement le covid est passé part la et nous avons du la mettre en pause (chose tout a fais normal).

Mais voila ! entre temps a débuté la construction d'une autre K'fet du Crous juste a coté de notre bâtiments (pas un restaurant universitaire qui propose les repas a 1? pour les boursiers mais bien une K'fet qui propose des pastabox aussi/plus chère que celle en magasin) et avec ce bâtiment l'interdiction de rouvrir notre K'fet de BDE.

La question que je me pose c'est : ont-ils le droit de nous interdire la vente de nourriture sous prétexte qu'ils veulent le monopole ? est ce qu'on a des moyens de régler ce problème ?

Merci d'avance pour vos réponses :)

ps : désolé pour les fautes qui doivent être légions :/